Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_06-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 septembre 2026

N° 2026/09/28/06

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **27** *Nombre de votants* : **32**	*Date de convocation :* *22 septembre 2026*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE
Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS	Nicolas ANGER
Arnaud BOMPOIL	Emilie GAUDRÉ	François BRISSIER	Clémentine JULIEN
Samuel LEFEUVRE	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY
Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL (jusqu'au point 10)	Schirel LEMONNE (jusqu'au point 8)	Stéphane KERSULEC

Absents :	
Jean-Charles BRIAND donne pouvoir à Olivier DUDA	Stéphanie DOUESSIN donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN
Isabelle CHARPENTIER donne pouvoir à Laetitia MIRALLÊS	Lisa BOISRAMÉ donne pouvoir à Samuel LEFEUVRE
Ludivine ROUAUT donne pouvoir à Clémentine JULIEN	Schirel LEMONNE donne pouvoir à Olivier BODIN (à son départ)
Marie GUERINEL donne pouvoir à Stéphane KERSULEC (à son départ)	Romane GALLIAN donne pouvoir à Christophe REBULARD

Secrétaire de séance désignée : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Objet : Département – Cession à titre gratuit d'une parcelle à la commune

Rapporteur : David KELDERMANS

Dans le cadre de la réalisation d'un cheminement piéton le long de l'Avenue Pierre le Treut, il est nécessaire pour la Ville de faire l'acquisition d'une parcelle d'environ 2 m² **(Annexe 1.6 – Plan de division)** issue de la parcelle ZA 586, et aujourd'hui cadastrée section ZA n°779.

Le Département propose à la ville de Châteaugiron une cession à titre gratuit, qui sera régularisée par acte administratif.

Madame Schirel LEMONNE, en tant que Conseillère Départementale, ne prend pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu l'accord de la commission permanente du Département en date du 07/09/2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme, Travaux et Infrastructures en date du 08/09/2026 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_06-DE

- **Approuve la cession de ladite parcelle d'une contenance d'environ 2 m² à titre gratuit, au bénéfice de la collectivité,**
- **Autorise Mme la Maire à signer les actes et toutes les pièces afférentes à cette opération.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,



Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Parentalité



Tiphany LANGOUMOIS

Tiphany LANGOUMOIS